



# PROCES VERBAL DU 3<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE

## ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

### Mardi 20 juin 2023

**Début** du conseil à : 18h03

**Les personnes présentes :** Madame l'Adjointe au Maire Corélie Wernert

**Les représentants de parents d'élèves** Lydie Tarneaud, Sandrine Stroili, Eva Oliva, Aurélie Boucher et Sébastien Wenger ;

**Les enseignantes** Cindy Schwartz, Sylvie Muller, Laurence Hilbrunner, Stéphanie Wilm, Frédérique Grosjean (directrice) ;

**Les ATSEM** Jacqueline Flecksteiner, Michèle Gries, Fabienne Eschbach ;

**Les personnes excusées :** Monsieur l'Inspecteur Eric Chaillot, Monsieur le Maire de Duttlenheim Alexandre Denisty, Amandine Lepron, Linda Djaoud, Jérémy Corvellec, parents d'élèves, Valérie Terrace, enseignantes, Mélissa Ascenzo, ATSEM.

**Secrétaires de séance :** Aurélie Boucher, Frédérique Grosjean

#### 1- Approbation des précédents procès-verbaux

Approbation du précédent procès-verbal

→ Le Conseil d'école approuve-t-il le procès-verbal du conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022-2023 ? OUI

#### 2- Bilan de l'année scolaire

**Activités dans les classes :**

CF compte-rendu du CE 2 pour les activités du premier et deuxième trimestre.

- Classes 1 et 5 : Maternelle et Cinéma, 2<sup>ème</sup> projection le 20 mars 2023 : l'Odyssée de Choum.
- Classes bilingues : visite chez les correspondants, le 21 mars 2023
- Rencontre GS-CP bilingues le mardi 28 mars
- Classes 1 et 5 : sortie à Hunawihl le lundi 22 mai.
- Classes 3 et 4 : Classe découverte à Maison de la Nature Bruche Piémont du 5 au 9 juin 2023
- Kermesse : le 9 juin.
- Spectacles : le jeudi 13 avril (Minute Papillon, danse, par Dounya) et le mardi 13 juin (Le palais des 5 sens, spectacle interactif par Jeu de même).
- Plantation du Milpa

Merci à Pré'O qui a subventionné les deux spectacles par enfant et à la municipalité qui a financé le transport, permettant de baisser le coût pour les familles.

A noter que, suite à la Kermesse de l'école, des dégradations ont été constatées sur l'aire de jeux des enfants de l'école maternelle. Celles-ci ont nécessité l'intervention du service technique pour remise en état. Le corps

enseignant et les parents déplorent ces détériorations. Des dispositions seront prises lors de la prochaine kermesse pour que cela ne puisse pas se reproduire.

Activités à venir :

- Intervention de la PMI (protection maternelle et infantile) sur une thématique Santé, le lundi 26 juin.
- Visite du CP pour les GS bilingues : le mardi 20 juin, après-midi,
- Visite du CP pour les GS monolingues : mardi 27 juin, après-midi
- Rentrée 2023/24 : Du 05/10/23 au 13/10/23, une activité cirque devrait être proposée à l'ensemble des enfants de maternelle (à mettre en place en réunion de rentrée)

### **Bilan financier :**

#### ■ Budget MAIRIE :

Subvention classe découverte : 400 €, utilisée pour financer le transport pour la semaine à la maison de la nature Bruche Piémont des classes de MS-GS.

Il reste 1 400 € sur le budget Fonctionnement. Celui-ci sera utilisé pour une partie des commandes de rentrée et une commande à venir en renouvellement de la documentation pédagogique.

#### ■ Coopérative scolaire :

Environ 6 000 € sur le compte CS 677.

A déduire :

- Commande colle 820 €
- Initiatives (Panières) : 1116,80 €
- Spectacle Dounya 700 € (financé par Pré'O)
- Spectacle Jeux de Mêmes 420 € (idem)
- MNBP : 1 000 €
- L'autre partie des commandes de rentrée

Devenir de la coopérative scolaire :

Suite à la fusion des écoles élémentaire et maternelle, il a été décidé que dans un premier temps la coopérative de la maternelle sera maintenue (pour l'année 2023-24 à minima).

Les comptes seront révisés (comme chaque année) par les réviseurs aux comptes et apparaitront dans le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 1er trimestre de l'année suivante : Mme Tarneaud se propose de participer à la révision des comptes de l'année 2023-2024.

#### Actions Pré'O :

De nombreuses actions ont été menées cette année qui ont permis de financer en partie les projets de l'école :

- Vente de fromage
- Vente de chocolat
- Bourse aux jouets
- Kermesse (recette non prise en compte à ce jour)

Rappel de Pré'O : à noter que, même si les actions sont coordonnées entre l'école maternelle et l'école élémentaire, les budgets sont bien distincts. Donc, en cas de fratrie présente dans les 2 entités, si vous souhaitez répartir vos contributions, merci de préciser la répartition sur le bon de commande ou de faire 2 commandes différentes.

Le projet d'école est rédigé à l'aide d'indicateurs propres à l'école maternelle de Duttlenheim. Ses 3 objectifs étaient pour les années 2019 à 2023 :

- Rendre l'élève capable d'être autonome dans ses apprentissages et conscient de ses réussites
- Améliorer la réussite des élèves dans les apprentissages fondamentaux
- Favoriser la réussite en développant la co-éducation

De ces objectifs, un certain nombre d'actions annuelles ou pérennes ont découlé, notamment :

- Jeux mathématiques : co-éducation avec les familles
- Connaissance fine de l'alphabet (dans les trois écritures)
- Autour du carnet de réussite (rencontre en février/ mars)
- Site internet d'école
- Autour du développement durable (Verger école, milpa...)

### **Protocole de lutte contre le harcèlement**

La lutte contre le harcèlement a été inscrite dans le code de l'éducation. Toutes les écoles du Bas-Rhin ont mis en place un protocole d'accompagnement l'année dernière.

En maternelle nous agissons essentiellement en prévention, en travaillant l'empathie et en dénouant les situations avant qu'elles ne se compliquent. Tous les adultes sont particulièrement vigilants et interviennent dès que nécessaire. Nous avons continué dans ce sens cette année.

Le conseil d'école donne son avis au projet d'école : Approbation

En raison de l'évaluation de l'école par le conseil d'évaluation de l'école (CEE) durant l'année scolaire 2023/2024, il n'y aura pas de nouveau projet d'école défini l'année prochaine.

### **4- Organisation de la rentrée 2023-2024**

L'école Tomi Ungerer est fusionnée à l'école élémentaire Jean Hans Arp. Toutes les questions administratives seront dorénavant à traiter avec Monsieur Ehrhardt, qui prend la direction du groupe.

Pour information, le nom de la future école sera composé des 2 noms « Tomi Ungerer » et « Jean Hans Arp » permettant ainsi de continuer le travail de mémoire et de conserver l'identité de chaque entité.

Liaison GS-CP : des rencontres sont prévues entre les classes de maternelle et d'élémentaire :

- classe 3 le 27 juin
- classe 4 + bilingues de la demie-section : le 20 juin

Accueil des futurs PS : une première réunion de présentation du cursus bilingue a eu lieu le 23 janvier 2023. Suite à cela, les inscriptions se sont tenues le mardi 21 mars, lors de RDV individuels.

Un moment d'accueil avec les enfants est prévu le jeudi 06 juillet, pour tous les parents des futurs PS. A cette occasion, une visite de l'école aura lieu pour les futurs PS.

Les nouveaux ont également été conviés à la kermesse.

### Répartitions et organisation pédagogique :

Départ de 40 élèves de GS (enfants nés en 2017) pour le CP (13 monolingues et 27 bilingues)

Arrivée de 31 PS (enfants nés en 2020)

Il y aura 4 classes. La demi-section bilingue n'existera plus.

### Les futurs niveaux, pour la maternelle :

- 31 futurs PS à répartir entre les classes monolingues et bilingues : 7 + 24
- 28 futurs MS : 19 monolingues, 9 bilingues
- 29 futurs GS : 12 monolingues, 17 bilingues.

### Répartition prévue :

Monolingue :

	PS	MS	GS	<b>Total</b>
PS/MS	7	12		<b>19</b>
MS/GS		7	12	<b>19</b>

Bilingues :

	PS	MS	GS	<b>Total</b>
PS/MS/GS	12	5	8	<b>25</b>
PS/MS/GS	12	4	9	<b>25</b>

Ces chiffres **peuvent encore** bouger. Les répartitions seront finalisées en fin d'année.

Mesdames Hilbrunner, Muller, Schwartz et Grosjean restent sur l'école l'année prochaine.

Mesdames Wilm et Terrace quittent l'école. Toute l'équipe éducative les remercie pour leur investissement. Nous leur souhaitons le meilleur pour leur avenir professionnel.

### Prochaines dates à retenir :

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

En fin d'année, les familles recevront les différents documents de préparation de la rentrée, ainsi que les dates des vacances scolaires pour 2023-2024.

La réunion de rentrée par classe aura lieu le mardi 12 septembre à 17h30

### Remerciements :

- à la municipalité : Monsieur Metz, sa femme Jennifer et l'association des arboriculteurs qui se sont beaucoup investis pour les espaces extérieurs, Thierry Humbert pour l'entretien de l'école en général, à l'ensemble du périscolaire qui, grâce à son professionnalisme, permet des transitions douces pour les enfants.
- aux familles et enfants pour leur collaboration, et aux parents délégués
- à Pré'O pour le soutien tout au long de l'année et l'organisation de la kermesse
- Merci à toute l'équipe éducative, ATSEM et enseignantes.

### Périscolaire : Précision de la mairie

Suite à une augmentation significative du nombre de demande de places au périscolaire et le nombre de place étant limité par des contraintes structurelle (taille des bâtiments) et donc réglementaires (42 places Maximum), plusieurs familles ont vu leur demande de place refusée pour l'année scolaire 2023/2024. Nous comprenons le mécontentement de famille mais ne pouvons accéder à toutes les demandes. C'est pourquoi il est important pour les familles ayant une place de respecter les engagements pris et d'avertir dès que possible de l'absence de leur enfant (à minima 1 semaine à l'avance) pour pouvoir proposer les places vacantes aux familles n'ayant pas obtenu de place à l'année.

**Fin de la réunion : 20H00**